

Aux camarades du Groupe socialiste d'entreprise national EDF-GDF et à ses sympathisants

Moins de trois mois après la privatisation de Gaz de France, et en plein cœur d'une crise financière sans précédent, les dirigeants de **GDF SUEZ**, forts de leur nouvelle puissance et désormais libérés de leurs tutelles, estiment disposer à présent d'une force et d'une légitimité telles qu'elles leur permettraient d'adresser publiquement des remontrances au ministre socialiste de l'énergie et du climat de la Belgique, **Paul Magnette** (voir le communiqué de presse du groupe industriel sur son site ¹) et de s'ingérer ainsi directement et ouvertement dans la politique des Etats .

Qu'a donc pu faire **Paul Magnette** ² ? dans un entretien publié jeudi dernier, au plein cœur de la tourmente financière, il a manifesté le souci de protéger, avant tout, la population de son pays de tous les risques qui la menace dans le secteur de l'énergie. Selon le journal Le Soir, il propose d'instaurer un système de régulation des prix de l'électricité, grâce au mécanisme suivant : la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) serait chargée de déterminer un prix maximum pour chacun des producteurs d'électricité présents sur le territoire national belge ; ce plafond serait calculé régulièrement sur base des coûts réels des moyens de production dont disposent les dits producteurs (centrale nucléaire, au gaz, éoliennes, etc.). L'objectif est, dans l'esprit du Ministre, d'éviter que les tarifs du courant belge n'épousent – schéma actuel - les courbes des bourses européennes de l'électricité, où l'offre provient d'un "mix " de centrales (chères) au gaz ainsi qu'au charbon et de centrales nucléaires (moins onéreuses). Un prix boursier principalement influencé par le gaz, alors qu'en Belgique, plus de la moitié du courant généré sort de réacteurs atomiques, soit à un coût nettement inférieur à celui des centrales au gaz."

Sur le fond et dans la situation propre à la Belgique, ces propos du ministre sont pour le moins raisonnables.

Sur la forme des réactions qu'ils peuvent susciter, il ne faudrait pas que le climat de panique actuelle, soit, de lus, l'occasion de tels changements de ton inquiétant. Il est grand temps de restaurer la démocratie dans le débat énergétique et de faire en sorte que le fonctionnement du secteur énergétique soit de nouveau rendu indépendant d'un monde de la finance dans lesquels certains ont trouvé intérêt à le replonger. La manière dont ce dernier s'écroule aujourd'hui en souligne d'autant plus l'urgence. Un cordon sanitaire doit être construit dans l'immédiat pour protéger l'essentiel de l'économie réelle, sauvegarder les conditions de vie des peuples et préserver le fonctionnement de leurs industries de ces turbulences insensées.

Et, puisque Mestrallet-Cirelli sont si attentifs au cours de l'action, dont ils se soucient tant pour leurs salariés (bien sur, plus que de la valeur de leurs stock-options), à qui ils ont imposé de toucher une part de la rétribution de leur travail sous la forme d'actions, pour mieux lier frauduleusement leur propre sort à celui de leurs employés, rappelons seulement l'évolution du cours de l'action Suez ³, pendant les quelques mois qui ont précédé l'annonce de la fusion GDF-Lyonnaise des Eaux - Electrabel.

La satisfaction des besoins élémentaires des Français, des Belges, en Europe, ne peut décidément pas être laissée aux prises avec de tels mécanismes, entre de telles mains invisibles, mais guidées infailliblement par l'unique recherche de l'obtention par tous les moyens, y compris les plus déments, de la rentabilité financière la plus élevée pour les actionnaires. Elle ne peut être confiée aujourd'hui comme hier, à un type d'organisation, dont la folie pressentie et déjà expérimentée dans l'histoire éclate à nouveau aujourd'hui à nos dépens.

Il ne saurait être question, d'abord, que cela donne lieu à de tels dérapages " communicationnels ", révélateurs de l'esprit qui les guide, dont on sait bien où ils peuvent conduire insensiblement, surtout en de telles circonstances. La politique énergétique ne doit être qu'issue d'un processus démocratique et ne peut être qu'exprimée par les Gouvernements des pays dont ils émanent, au terme de discussions démocratiques normales entre citoyens d'un pays et les différentes expressions de leur représentations politiques, dans les institutions dont ces nations se sont dotées.

¹ <http://www.gdfsuez.com/fr/medias/communiqués-de-presse/detail-article-communiqués-de-presse/article/26/declaration-de-gdf-suez/>

² <http://www.magnette.fgov.be/>

³ <http://gse.edfgdf.free.fr/Informations/Informations.htm>